



## Diminution Préavis suite problème voisinage

Par **melie197844**, le **28/03/2023** à **11:00**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement en appartement géré par un bailleur social. J'ai de gros conflits avec mes voisins du dessus, m'obligeant à aller jusqu'au dépôt de main courante. Mon bailleur en a été informé (via plusieurs lettres en recommandé) mais a fini par me dire en gros qu'il ne pouvait rien faire et qu'il fallait que je fasse venir la police quand ça n'allait pas.

De ce fait, j'ai demandé une mutation...Ce à quoi il m'a été répondu qu'ils n'avaient rien actuellement qui puisse me correspondre..

Je viens de trouver une location via un particulier. Je suis donc soumise à un préavis de 3 mois.

Comment puis je "négocier" avec mon bailleur actuel pour réduire ce préavis? Quelle formule employer pour être entendue.?

Je vous remercie pour vos réponses.

Cordialement